



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Communiqué de presse

Épinal, le 27 septembre 2021

#FranceRelance

Fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique

Gantois Industries, entreprise lauréate

Les filières automobile et aéronautique, avec respectivement près de 400 000 et 300 000 emplois industriels, sont des piliers de l'industrie française. Elles ont été particulièrement impactées par la crise sanitaire compte tenu de la forte baisse du marché automobile en Europe et du coup d'arrêt massif et brutal porté au transport aérien. Un des enjeux de la relance de ces secteurs réside dans le maintien de la faculté des entreprises à fabriquer les prochaines générations d'aéronefs et de véhicules électriques, hybrides et à hydrogène.

Le 6 octobre 2020, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée, chargée de l'Industrie, ont annoncé quelles étaient les 13 premières entreprises lauréates bénéficiaires des fonds de soutien à la modernisation des filières automobile et aéronautique.

Parmi ces entreprises, figure l'entreprise vosgienne « Gantois Industries », située à Saint-Dié-des-Vosges.

Gantois Industries est une PME vosgienne, le dernier tisserand métallique français, présent sur le marché aéronautique et à l'export.

Le projet financé vise à remplacer les anciens métiers à tisser le métal, par des nouvelles machines conçues en interne, présentant un haut niveau d'automatisation et de contrôle, afin de pérenniser l'activité du site et de gagner de nouveaux marchés.

À propos du fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière aéronautique

Doté de 300 M€ par France Relance, il doit permettre aux acteurs de la filière aéronautique de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques afin de sortir de la crise par le haut, en préservant les compétences durement acquises, et en préparant l'avion vert du futur.

L'appel à projet lancé initialement entre le 1er septembre 2020 et le 17 novembre 2020 a été reconduit jusqu'au 1er juin 2021. Plus de 650 dossiers complets ont été déposés à cette date. Dans les Vosges deux entreprises sont d'ores et déjà lauréates: Gantois Industries et Modelage Mécanique Britsch (Arches)

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr
prefet.vosges/@prefet88

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

